

Rapatriement des bénéfices

- Y a-t-il des lois ou des exigences de déclaration à cet égard?
 - retenues d'impôt, etc.
 - paiement d'intérêts
 - lois régissant le mouvement des capitaux

CHAPITRE 5 : PERSONNES-RESSOURCES PRINCIPALES

Gouvernement canadien

- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international — Secteur de responsabilité lié au marché cible
- Centres du commerce international
- Ambassade du Canada dans le pays cible
- Consulats et délégués commerciaux

Gouvernement du pays cible

- Ambassade et consulats au Canada
- Ministères pertinents dans le pays cible
- Autres organismes pertinents (établissements de recherche, organismes de réglementation)

Clients éventuels

- Distributeurs
- Chaînes de magasins de détail
- Sociétés de commerce extérieur

Experts sectoriels et intermédiaires

- Banques
- Bureaux d'avocats
- Cabinets d'experts-comptables
- Firmes de consultants
- Associations

Services commerciaux

- Transitaires
- Compagnies de transport
- Courtiers en douanes